

[Text]

major programs to try to ensure that our clients respect the Charter in their everyday lives. We work hard at that. We work hard to educate them. We work hard to give legal advice that is based on the values of the Charter, and we work hard to ensure that our clients and the other departments understand that. You can judge our success, but the effort is tremendous.

We have a policy role in the department. We are responsible for things such as the Criminal Code, and are reaching out with our programs for aboriginal people and women. We are working on programs for multicultural groups. We are really trying to ensure that we operate as a department in our policy-making mode in a way that is in the vanguard for the 1990s. We try to be respectful of and responsive to the people. We understand that's our duty.

Lastly, as I have tried to say with respect to the way we do litigation, it is the essence of the way the Department of Justice approaches litigation that we do not take out a sword and go off to slay people and win cases. It is in our culture, our very nature, that the Attorney General of Canada does not just try to win cases. It tries to do right, act in the public interest, and find ways of dealing with things that do not lead to win-lose situations.

Are we successful in that? Again, I come before you talking about our efforts. You can judge our successes. But it would not be right for you to have the idea that we have this big building on Wellington Street that is full of people wanting to attack Canadians. The reverse is true.

• 1050

Ms Phinney: I was just using your quote, and you said it at least twice, that you are lawyers for the government. For disabled persons who can't get on an airplane and can't get the services, as far as they're concerned, you are the lawyers for the government. Now there is no way there will be any help for that person to make sure they can get on an airplane like other Canadians can. You are not on their side, anyway.

Mr. Tait: Behind the scenes, you would be surprised. As I said, we work with our clients. CRTC is not one of our clients; they are independent of the government. We work with our clients to try to ensure that in a proactive way, they act in a way that respects the Charter. Other people have different views from ours on what that is. Reasonable people disagree, and that's when you get into litigation and disputes.

Ms Phinney: You probably won't be able to answer this, but do you have a feeling that your minister might change her mind and say she would be prepared to come before our committee without our using our legal rights to get her to appear? Do you think she might now change her mind and come? Has she given you any indication?

[Translation]

depuis l'entrée en vigueur de la Charte, particulièrement ces dernières années, nous avons lancé des programmes importants pour nous assurer que nos clients respectent la Charte dans leur vie quotidienne. Nous nous donnons beaucoup de mal pour cela, pour faire leur éducation. Nous nous donnons beaucoup de mal pour donner des conseils juridiques fondés sur les valeurs de la Charte pour nous assurer que nos clients et les autres ministères les comprennent. Vous êtes libres de juger de notre réussite, mais les efforts que nous déployons sont énormes.

Notre ministère a un rôle à jouer sur le plan des politiques. Nous sommes responsables de dossiers tels que le Code criminel, et nous avons lancé des programmes en faveur des Autochtones et des femmes. Nous préparons des programmes destinés aux groupes multiculturels. Dans ce rôle d'élaboration de politiques, nous nous efforçons vraiment de prendre l'initiative et de donner l'exemple dans cette décennie. Nous essayons de nous montrer respectueux et réceptifs à l'égard des gens. Nous savons que c'est notre devoir.

Enfin, comme j'ai essayé de le dire à propos des litiges, le ministère de la Justice n'a pas pour principe de s'armer jusqu'aux dents pour aller vaincre ses adversaires. Cela fait partie de notre culture, de notre nature même; le procureur général du Canada n'a pas pour seule préoccupation de gagner. Notre ministère essaye de faire ce qui est juste, d'agir dans l'intérêt du public et de trouver les moyens d'éviter les situations où il n'y a qu'un seul gagnant.

Y sommes-nous parvenus? Je vous ai décrit nos efforts; à vous de juger de notre degré de réussite. Mais il serait injuste de votre part de penser que ce grand édifice sur la rue Wellington est rempli de personnes qui ne pensent qu'à attaquer les Canadiens. Le contraire est vrai.

Mme Phinney: J'ai simplement cité vos paroles et je vous rappelle que vous avez dit à deux reprises que vous étiez les avocats du gouvernement. Pour les handicapés qui ne peuvent pas prendre un avion ni obtenir des services, vous êtes effectivement les avocats du gouvernement. Maintenant, il n'y aura plus quelqu'un pour aider ces personnes à s'assurer qu'elle pourront monter à bord d'un avion comme n'importe quel autre Canadien. De toute façon, vous n'êtes pas de leur côté.

M. Tait: Cela vous surprendra peut-être, mais nous agissons dans les coulisses. Comme je le disais, nous travaillons avec nos clients. Le CRTC n'en fait pas partie; c'est un organisme indépendant. Nous travaillons avec nos clients pour nous assurer d'avance qu'ils agiront dans le respect de la Charte. D'autres personnes ont des vues différentes des nôtres sur la question. Des gens tout à fait raisonnables peuvent ne pas être d'accord et c'est alors que vous avez des litiges et des conflits.

Mme Phinney: Vous ne pourrez sans doute pas répondre à cette question, mais avez-vous le sentiment que votre ministre pourrait changer d'avis et décider de comparaître devant notre comité sans que nous soyons obligés de l'y contraindre par les moyens légaux dont nous disposons? Pensez-vous qu'elle pourrait le faire? Vous en a-t-elle donné une idée?